

**DEPARTMENTS OF THE ENVIRONMENT AND OF HEALTH****CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT***National Ambient Air Quality Objectives*

The Departments of the Environment and of Health announce the availability of three reports by the Federal-Provincial Working Group on Air Quality Objectives and Guidelines in support of National Ambient Air Quality Objectives. These objectives have been developed in accordance with the *Canadian Environmental Protection Act* (CEPA), Part I, section 8.

*A Protocol for the Development of National Ambient Air Quality Objectives Part 1: Science Assessment Document and Derivation of the Reference Level(s).* This document outlines the process by which the scientific information is obtained, evaluated, and used to identify level(s) above which there are demonstrated effects on human health and/or the environment.

*National Ambient Air Quality Objectives for Hydrogen Fluoride (HF): 1. Science Assessment Document.* This document provides a scientific review of the impacts of gaseous hydrogen fluoride on vegetation, human health and animals. Based on the available information, reference levels above which there are demonstrated effects on the environment are identified.

*National Ambient Air Quality Objectives for Carbon Monoxide (CO).* This document provides a scientific review of the effects of carbon monoxide on human health, vegetation and animals. The review has confirmed that the existing National Ambient Air Quality Objectives for carbon monoxide are appropriate.

Copies of the above reports are available from the Director General, Environmental Health Directorate, Health Protection Branch, Health Canada, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0L2, and the Director General, Program, Policy and International Affairs, Atmospheric Environment Service, Environment Canada, 4905 Dufferin Street, Toronto, Ontario M3H 5T4.

[43-1-o]

**MINISTÈRES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ****LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT***Objectifs nationaux de qualité de l'air ambiant*

Les ministères de l'Environnement et de la Santé annoncent que le Groupe de travail fédéral-provincial chargé des directives et des objectifs visant la qualité de l'air a publié trois rapports pour soutenir les objectifs nationaux de qualité de l'air ambiant. Ces derniers objectifs ont été établis conformément à l'article 8, Partie I, de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

*Protocole pour l'élaboration des objectifs nationaux de qualité de l'air ambiant Partie 1 : Rapport d'évaluation scientifique et détermination des niveaux de référence.* Ce document explique la procédure suivie pour obtenir, évaluer et appliquer les données scientifiques servant à déterminer les niveaux de référence au-dessus desquels les effets sur la santé humaine ou l'environnement sont constatés.

*National Ambient Air Quality Objectives for Hydrogen Fluoride (HF): 1. Science Assessment Document.* Ce document présente une analyse scientifique de l'incidence du fluorure d'hydrogène gazeux sur la santé humaine, la végétation et les animaux. Il énonce également les niveaux de référence, établis en fonction des données disponibles, au-dessus desquels les effets sur l'environnement sont constatés.

*National Ambient Air Quality Objectives for Carbon Monoxide (CO).* Ce document présente une analyse scientifique des effets de l'oxyde de carbone sur la santé humaine, la végétation et les animaux. L'analyse confirme la pertinence des actuels objectifs nationaux de qualité de l'air ambiant concernant l'oxyde de carbone.

Pour obtenir les rapports précités, s'adresser au Directeur général, Direction de l'hygiène du milieu, Direction générale de la protection de la santé, Santé Canada, Pré Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 0L2, et au Directeur général, Programme, politique et affaires internationales, Service de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada, 4905, rue Dufferin, Toronto (Ontario) M3H 5T4.

[43-1-o]